

## Les projets solaires d'Yvré-l'Évêque opérationnels cet été

Page modifiée le mardi 14 mai 2024 • Données Le Mans Métropole

La centrale "Le Champ de Paris" et les ombrières photovoltaïques seront mises en service en juin. Le point sur la production solaire à l'échelle de la métropole.



© Ville du Mans

Visite de Stéphane Le Foll, maire du Mans et président Le Mans Métropole à la centrale solaire Le Champs de Paris à Yvré-L'Évêque, le lundi 15 avril : « Le Mans Métropole lance une véritable **révolution solaire** pour construire la métropole durable de demain. À l'échelle de la ville et de la métropole, nous allons augmenter de **156% la production solaire d'ici 2026**. Nous portons avec les maires de la métropole et également à l'échelle de la Ville du Mans une ambition commune de souveraineté énergétique ».

**Baisser de moitié les consommations d'énergie d'ici 2050 et multiplier par 10 la production d'énergie** renouvelable et de récupération fait partie des ambitions de Le Mans Métropole. Les

nombreux projets vont permettre de générer 3 625 MWh d'électricité en 2026 et de multiplier par 156 la production solaire sur les bâtiments de la Ville et de la métropole.

Un projet bien parti avec la mise en service **en juin** prochain de la **centrale solaire de 20 ha**, en cours de construction au lieu-dit «Le Champ de Paris», construite sur une ancienne carrière de 35 ha et portée par le groupe IEL (Initiatives & Énergies locales), société française de production d'électricité.

Cette centrale est **la plus importante du Grand Ouest** et la plus grande de Le Mans Métropole après l'ancienne gare de triage de la SNCF en Zone Sud Le Mans-Arnage (17ha) et de la zone du Monné à Allonnes (7ha).

La production annuelle est estimée à 23 800 MW.

« La centrale couvrirait donc plus de 90 % des besoins électriques des habitants de la commune », souligne Damienne Fleury, maire d'Yvré l'Évêque.

L'investissement se monte à 16 M€. Du financement participatif sera proposé aux habitants le 8 juin, en priorité pour les habitants de la commune d'Yvré-l'Évêque, à hauteur de 200 000€ au total.

L'inauguration de la centrale est prévue en octobre prochain.

Cette visite a été suivie d'une autre : au **boulodrome d'Yvré-l'Évêque** sur lequel un projet porté par la métropole a consisté à la réalisation de **quatre ombrières photovoltaïques** sur une surface de 1 398m<sup>2</sup> pour une puissance de 317 MWh. Une ombrière solaire pour recouvrir les dix-neuf places de parking accessibles au public et trois autres pour recouvrir partiellement le boulodrome. La mise en service est prévue en juin également.